Formations données par l'AdCV

Le cadre de référence pour l'accueil collectif parascolaire

L'EIAP a récemment révisé la cadre mentionné en titre, lequel est entré en vigueur au terme d'une consultation conduite entre fin avril et début juin 2018. Cette révision a un impact majeur pour les communes, notamment quand il s'agit d'organiser une nouvelle UAPE. S'appuyant sur les cas et problèmes pratiques que vous lui soumettrez, Andreas Sutter, Municipal des écoles à Tolochenaz, membre du Comité de l'AdCV et représentant des communes du District de Morges au sein de l'EIAP, se propose de vous expliquer ce nouveau cadre réglementaire. Cette formation peut particulièrement intéresser les Municipaux des écoles.

Prénom	Nom	Commune	E-mail